

Appel à consultation

Termes de référence pour la rédaction d'un rapport institutionnel

« Thématique du rapport : l'éducation des filles adolescentes : l'importance d'une approche intersectorielle pour la réalisation des coalitions d'action du Forum Génération Égalité »

1. Contexte et objectifs du rapport

Plan International France, le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) et l'UNESCO font de l'éducation des filles adolescentes dans les pays en développement une priorité qu'ils souhaitent voir pleinement reflétée dans les futurs engagements du Forum Génération Égalité de 2021¹, dont les adolescentes et les jeunes femmes sont au cœur, mais aussi en fonction du changement de calendrier, lors du débat de haut niveau de la 75e session de l'Assemblée générale des Nations Unies et son rapport final. Pour ce faire les trois partenaires ont décidé de s'associer pour porter cette question dès la prochaine Journée Internationale des Filles (11 octobre 2020), à travers le lancement d'un rapport conjoint. Ce rapport entend montrer le rôle clé de l'éducation des filles adolescentes dans l'atteinte de l'égalité des genres et des ODD dans leur ensemble ; de manière plus spécifique il entend inciter les parties prenantes de l'élaboration des coalitions d'action du Forum Génération Égalité à tenir compte des recommandations formulées dans le rapport et à mettre en œuvre une approche intersectorielle dans leurs plans d'action.

1.1. Objectifs et problématique du rapport :

Objectifs du rapport :

Ce rapport entend nourrir la réflexion des parties-prenantes de la conférence de Pékin+25 (qui se tiendra au premier semestre 2021) en matière d'intégration transversale de l'éducation des filles adolescentes dans les plans d'action à 5 ans qui y seront annoncés. Le rapport montrera en quoi l'éducation des filles adolescentes est centrale pour l'atteinte des objectifs des différentes coalitions d'action identifiées pour le Forum Génération Égalité et incitera les parties prenantes de l'élaboration de ces coalitions à prendre en compte les recommandations qui seront formulées. En effet, l'une des actions concrètes de chaque Coalition d'action thématique devra cibler les besoins spécifiques des adolescentes et des jeunes femmes. Chaque Coalition développera et mettra en œuvre des solutions ciblées qui feront progresser les droits des adolescentes et des jeunes femmes au cours de la [Décennie d'action des Nations Unies](#) (2020-2030) pour atteindre les Objectifs de développement durable.

Le rapport entend plus spécifiquement fournir aux parties-prenantes de la conférence de Pékin +25 les éléments suivants :

1. Une analyse des enjeux (obstacles et leviers) et des progrès réalisés depuis 25 ans en matière d'éducation des filles adolescentes, en lien avec les 6 thématiques retenues pour le Forum: Violence basée sur le genre ; Justice et droits économiques ; Droit à disposer de son corps, santé et droits sexuels et reproductifs (DSSR); Action des femmes en faveur de la justice climatique ; Technologies et innovation ; Mouvements et leadership féministes. L'impact du COVID 19 sur l'éducation des filles adolescentes fera partie des enjeux évoqués. Le rapport montrera également en quoi l'éducation des filles adolescentes constitue un levier d'atteinte d'autres droits, notamment dans les 6 domaines prioritaires retenus pour le Forum Génération Égalité.

¹Le Forum Génération Égalité 2020 est reporté au premier semestre de l'année 2021. Ce Forum, organisé par ONU Femmes et co-présidé par les gouvernements du Mexique et de la France se veut être un rassemblement mondial multipartite en faveur de l'égalité entre les genres, axé sur la société civile.

2. Une analyse plus approfondie de trois sujets, en lien avec 3 des 6 thématiques retenues pour le Forum, qui feront chacun l'objet d'un chapitre dédié :
 - a. L'éducation complète à la sexualité des adolescentes, en lien avec les DSSR
 - b. L'éducation des filles adolescentes en matière de sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM) et d'innovation ainsi que leur orientation vers ces disciplines/filières de formation.
 - c. Le développement du leadership des filles adolescentes (enjeux et modalités) à travers l'éducation formelle et non formelle, en lien avec les Mouvements et leadership féministes et comme un levier d'atteinte de l'ensemble des objectifs de l'agenda de Pékin+25.
3. Chaque sujet abordé dans le rapport donnera à entendre la voix et les attentes des filles adolescentes
4. Chaque sujet abordé mettra en avant des bonnes pratiques, sous forme d'études de cas, à partir d'exemples de politiques, mesures et programmes phares mis en œuvre dans les pays en développement (toutes zones géographiques confondues), sous l'impulsion des acteurs locaux (Etats et acteurs des pays en développement) et dans le cadre de la coopération avec des acteurs internationaux (OI, ONG, bailleurs...)
5. Sur la base de l'analyse des obstacles/barrières persistants et des bonnes pratiques identifiées, des recommandations techniques et politiques seront formulées à l'attention de toutes les parties prenantes au Forum Génération Égalité ; y compris en lien avec les questions de redevabilité et de disponibilité de données.

1.2. Publics ciblés par le rapport

Le public cible du rapport concerne toutes les parties-prenantes de Pékin+25, telles que :

- Les responsables politiques et acteurs institutionnels français et internationaux
- Les acteurs de la société civile en France et à l'international (ONG des secteurs genre, éducation, droits humains, enfance, jeunesse, santé), plateformes d'OSC, acteurs de la recherche, think-tanks, entreprises et fondations...
- Les individus, notamment à travers la diffusion du rapport par les médias (traditionnels et réseaux sociaux)

1.3. Format du rapport

- Nombre total de pages estimé (mis en page et illustré) : 36 soit environ 20 pages word rédigées
- Langue : français
- Style du rapport : adopter une écriture la plus inclusive possible (sans alourdir la lecture), i.e. féminiser les noms lorsque cela est possible, utiliser des termes non genrés, etc.) et adopter un style accessible à tout public.

2. Résultats attendus, calendrier et pilotage du projet

2.1. Pilotage du projet

Composition du Comité de pilotage (copil) :

Des représentant.e.s du MEAE, de l'UNESCO et de Plan International France (lead du projet et point de contact avec le/la consultant.e).

Rôle du Comité de pilotage :

- Valider les termes de référence (TDR)

- Analyser les offres et sélectionner le/la consultant.e
- Participer à la réunion de cadrage avec le/la consultant.e
- Fournir l'essentiel de la documentation à analyser, incluant des références bibliographiques
- Valider la note de cadrage et méthodologique
- Relire et commenter le rapport intermédiaire
- Valider le rapport final

2.2. Rôle du /de la consultant.e ²:

- Propose la méthodologie de l'analyse et rédaction du rapport dans le respect du budget et du calendrier impartis
- Participer à la réunion de cadrage
- Développer une note de cadrage actualisant autant que de besoin la méthodologie
- Analyser les données fournies par le copil et celles collectées
- Collecter les données complémentaires
- Rédiger un rapport intermédiaire, animer sa restitution au copil et prendre en compte les retours du copil
- Rédiger la première ébauche du rapport
- Prendre en compte les retours du copil et apporter les changements nécessaires
- Livrer le rapport finalisé

2.3. Calendrier et livrables

Le calendrier prévisionnel de réalisation du rapport et les livrables attendus sont les suivants :

Etapes	dates	Livrables attendus
Date limite de réception des offres	02/06/2020 14h00, heure de PARIS	Les offres seront réceptionnées par Plan International France
Sélection d'un.e consultant.e, contractualisation et partage avec le/la consultant.e de la documentation à analyser pour le rapport	09 et 10/06/2020	N/A
Réunion de cadrage	15/06/2020	Participation copil et consultant.e : retours sur proposition du consultant.e et réponse aux questions
Remise au copil d'une note de cadrage finalisée	18/06/2020	Note de cadrage finale remise par le consultant.e au copil ; validation écrite par ce dernier le 19/06
Analyse des données fournies par les commanditaires, collecte de données complémentaires par le consultant.e. et rédaction d'un rapport intermédiaire (a minima un sommaire détaillé)	20/06/2020 au 05/07/2020	
Remise et présentation d'un rapport intermédiaire (incluant a minima sommaire détaillé) au comité de pilotage	remise du rapport le 06/07/2020 et réunion de présentation du rapport le 8 juillet	Remise d'un support écrit et présentation- discussion dans cadre d'une réunion avec le copil
Retours écrits du copil sur version intermédiaire	15/07/2020	
Remise du rapport révisé	28/07/2020	rapport d'environ 20 pages word
Derniers retours écrits du copil	05/08/2020	
Remise du livrable final	12/08/2020	rapport d'environ 20 pages word

² Les recherches iconographiques ne font pas partie du rôle du/de la consultant.e

3. Moyens

3.1. Moyens humains : expertise recherchée

L'expertise recherchée est la suivante :

- Bilingue français et anglais et excellentes compétences en matière de rédaction et de communication en anglais, dont des exemples récents de travaux doivent témoigner
- Expérience avérée en rédaction de rapports similaires, notamment dans l'analyse et la synthèse de résultats dans le domaine de l'éducation et le genre
- Connaissance du milieu des ONG, des agences onusiennes, des acteurs de l'aide publique au développement (APD) et de la solidarité internationale
- Connaissance des thématiques du rapport
- Capacité avérée à synthétiser et à travailler avec les commentaires d'un éventail de personnes issues de différentes organisations.
- Expérience de travail avec des organisations des Nations unies et compréhension du style et de la nature des documents et rapports techniques des Nations unies (si approprié)

3.2. Moyens financiers

Le budget maximal pour la rédaction du rapport s'élève à **8000 € TTC**.

4. Procédure de sélection :

Procédure de sélection :

Le /la consultant(e) fournira :

- Une proposition méthodologique (4 pages maximum),
- Un CV
- Une proposition financière détaillée TTC
- Exemples d'autres travaux récents pertinents (les citer et en joindre au moins deux)

Réception des offres jusqu'au 02/06/2020 14h00 heure de paris, à l'attention de :

Madame Michelle Perrot : michelle.perrot@plan-international.org

La sélection de la proposition sera effectuée par des représentant.e.s des trois organisations commanditaires, formant le comité de pilotage du rapport.

Sélection d'un.e consultant.e par le Comité de pilotage le 09/06/2020 pour début de contrat le 10 juin.

ANNEXE

Note conceptuelle

Plan International France, le MEAE et l'UNESCO font de l'éducation des filles adolescentes dans les pays en développement une priorité qu'ils souhaitent voir pleinement reflétée dans les futurs engagements du Forum Génération Égalité de 2021 ; pour ce faire les trois partenaires ont décidé de s'associer pour porter cette question dès la prochaine Journée Internationale des Filles (11 octobre 2020), à travers le lancement d'un rapport conjoint. Ce rapport entend montrer le rôle clé de l'éducation des filles adolescentes dans l'atteinte de l'égalité des genres et des ODD dans leur ensemble ; de manière plus spécifique il entend inciter les parties prenantes de l'élaboration des coalitions d'action du Forum Génération Égalité à tenir compte des recommandations formulées dans le rapport et à mettre en œuvre une approche intersectorielle dans leurs plans d'action.

1. Présentation des structures commanditaires, en lien avec la thématique du rapport

i. L'UNESCO

L'éducation est au cœur de la mission de l'UNESCO qui est de bâtir la paix, éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement durable. L'UNESCO considère que l'éducation est un droit humain pour tous, tout au long de la vie, et que tout individu doit avoir accès à une éducation de qualité. L'Organisation est le seul organe des Nations Unies ayant pour mission de traiter de l'éducation, sous tous ses aspects. Elle a reçu le mandat de conduire le Programme mondial Éducation 2030 par l'intermédiaire de [l'Objectif de développement durable 4](#). La feuille de route pour y parvenir est le [Cadre d'action \(FFA\) d'Éducation 2030](#).

L'égalité des genres constitue pour l'UNESCO une [priorité à l'échelle mondiale](#), dont la mise en œuvre est encadrée par son [Plan d'action pour la priorité Égalité des genres 2014-2021](#) (GEAPII). L'égalité des genres est indissociable de ses efforts de promotion du droit de tous à l'éducation et à la réalisation des [Objectifs de développement durable \(ODD\)](#). L'égalité des genres est ainsi une condition essentielle à la réalisation de l'ODD 4 – Éducation 2030, dont la direction, la coordination et le suivi sont assurés par l'UNESCO. A cet égard, la [Stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation \(2019-2025\)](#) a été lancée en 2019, afin de (1) renforcer les systèmes éducatifs pour être transformateurs et favoriser l'égalité des genres ; et (2) d'autonomiser les filles et les femmes grâce à l'éducation pour une vie et un avenir meilleurs.

Dans le [Cadre d'action Education 2030](#), l'ODD 4 vise à « assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et à promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous » et l'ODD 5 vise à « parvenir à l'égalité des genres et autonomiser toutes les femmes et les filles ». L'[Agenda Education 2030](#) reconnaît que l'égalité des genres requiert une approche qui « garantisse que les filles et les garçons, les femmes et les hommes non seulement aient le même accès aux différents cycles d'enseignement, jusqu'à leur terme, mais aussi qu'ils aient les mêmes possibilités de s'épanouir dans l'éducation et grâce à l'éducation. »

ii. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) est l'administration française chargée de mettre en œuvre la politique extérieure de la France. En matière de coopération pour le développement, la France décline son action dans les champs bilatéral et multilatéral selon les cinq grandes priorités définies par le Comité interministériel pour la coopération internationale et le développement (CICID) de février 2018 : la stabilité internationale ; l'éducation ; le climat ; l'égalité entre les femmes et les hommes ; la santé.

La France a adopté une stratégie internationale pour l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion dans les pays en développement pour 2017-2021.

Sur l'éducation de base, les engagements s'articulent autour de 3 axes : favoriser l'accès à l'éducation primaire et secondaire, améliorer la qualité des apprentissages pour le XXI^e siècle et renforcer la gouvernance de l'éducation pour des systèmes efficaces. L'accès et le maintien des jeunes filles à l'école fait l'objet d'un engagement particulier, la France ayant porté ce sujet lors de sa présidence du G7 en 2019 et soutenant différentes initiatives en la matière avec ses partenaires internationaux.

Le président de la République a décidé de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes la « grande cause du quinquennat ». Elle constitue un principe directeur et transversal de l'action extérieure de la France, traduite par la notion de diplomatie féministe, et déclinée dans la stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes pour la période 2018-2022. La France s'est également dotée d'une stratégie portant sur les enjeux de population et de droits et santé sexuels et reproductifs (2016-2020), soulignant l'importance accordée à ces questions.

La France et le Mexique accueilleront le Forum Génération Égalité, rassemblement mondial pour l'égalité entre les femmes et les hommes, organisé par ONU Femmes en partenariat avec la société civile. L'évènement qui devait se tenir à Paris en 2020 a été reporté à 2021 en raison de la crise sanitaire engendrée par le coronavirus.

iii. Plan International France

L'ONG Plan International France est une fondation reconnue d'utilité publique qui œuvre, au sein de la fédération Plan International, pour faire progresser les droits des enfants et l'égalité entre les filles et les garçons dans les pays en développement. L'ONG Plan International est présente dans 77 pays.

L'égalité de genre dans et à travers l'éducation formelle et non formelle est au cœur de la stratégie de Plan International France, s'opérant aussi bien à travers ses programmes de terrain que son plaidoyer et sa communication. Ce faisant, l'ONG œuvre non seulement pour les enfants et les jeunes mais aussi avec eux, en renforçant leur capacité d'agir, les reconnaissant comme des acteurs clés des dynamiques de changement. L'éducation des filles adolescentes est tout naturellement au cœur des priorités portées par Plan International France dans le cadre du Forum Génération Égalité et de la Journée Internationale des Filles, temps fort annuel de mobilisation de l'ONG, avec ses partenaires.

2. Le Forum Génération Égalité :

2020 marque le 25^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Pékin, qui constituent le programme d'action mondial le plus complet en faveur des droits des femmes dans tous les aspects de leur vie. Malgré les progrès réalisés, les transformations en profondeur sont longues à accomplir, et à ce jour, aucun pays n'est encore parvenu à l'égalité entre les femmes et les hommes. Le monde d'aujourd'hui est confronté à une série de difficultés sans précédent qui menacent d'entraver les progrès en matière de droits des filles et des femmes.

Le Forum Génération Égalité est un rassemblement mondial pour l'égalité entre les femmes et les hommes organisé par ONU Femmes, accueilli par France et le Mexique en coopération avec la société civile. Ce rassemblement mondial, prévu au 2^{ème} ou 3^{ème} trimestre 2021, réunira différentes parties prenantes, notamment des jeunes, avec pour objectif prioritaire de définir pour l'avenir un programme d'action novateur et ambitieux en faveur des femmes et des filles.

A cette occasion, **des coalitions d'action multi-acteurs seront lancées**. Elles associeront les gouvernements, la société civile, le secteur privé (fondations et entreprises) pour obtenir des résultats concrets et mesurables à l'horizon de cinq ans sur les six thèmes suivants : violence basée sur le genre, justice et droits économiques, droit à disposer de son corps, santé et droits sexuels et reproductifs, action des femmes en faveur de la justice climatique, technologies et innovation, mouvements et leadership féministes.

Afin de parvenir à des résultats concrets, ce programme d'action intensif prendra en compte plusieurs enjeux transversaux: financements, changement des normes et des pratiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (y compris en mobilisant les hommes et les garçons), réformes législatives et politiques, éducation, production et utilisation de données et redevabilité en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, intersectionnalité des discriminations, transformations systémiques et inégalités structurelles.

Les adolescentes et les jeunes femmes sont au cœur de cette campagne d'action innovante et multigénérationnelle. Une des actions concrètes portées par chaque coalition d'action portera spécifiquement et délibérément sur les droits des adolescentes et des jeunes femmes. Celles-ci participeront activement aux choix des priorités et seront associées au suivi des résultats. Au cours de la décennie d'action des Nations Unies pour réaliser les ODD, le point d'orgue consistera en un programme d'action complet porteur de transformations pour les adolescentes et les jeunes femmes, qui placera leurs priorités, leurs voix et leurs droits au centre des transformations intergénérationnelles.

L'éducation des filles adolescentes : un enjeu que souhaitent porter le MEAE, l'UNESCO et Plan International France, dans le cadre de Pékin +25.

L'éducation des filles adolescentes est un enjeu majeur de l'atteinte des ODD. Les filles adolescentes tout comme l'éducation sont des priorités transversales de la conférence de Pékin + 25.

3. Problématiques abordées dans le rapport

Le droit des filles adolescentes à une éducation complète à la sexualité (ECS) et les enjeux associés

Il est important d'assurer une ECS de tous les enfants et jeunes, notamment des filles adolescentes, au sein et en dehors de l'école. L'ECS des filles et des garçons est essentielle pour promouvoir les DSSR et développer la capacité des adolescentes à faire des choix libres et éclairés en matière de vie sexuelle et reproductive, à avoir des relations épanouissantes et saines, à se protéger elles et leurs partenaires de maladies et de violences, et à avoir recours aux services de planification familiale afin notamment d'éviter une grossesse non désirée. L'ECS est à la croisée des droits à l'éducation, à la santé, à la participation et à la protection. L'ECS peut également faire partie d'une approche holistique pour remettre en question les inégalités de genre, prévenir et répondre aux violences de genre. En temps de crise, l'ECS est toute aussi importante, compte-tenu des risques accrus de violence sexuelle, de MST et de grossesses.

Les gouvernements et autres fournisseurs de services doivent assurer un financement adéquat et un accès universel à l'ECS pour tous les enfants et jeunes, notamment les filles adolescentes, à la fois au sein et à l'extérieur de l'école, et y compris en temps de crise. L'ECS doit être délivrée sans discrimination et de manière inclusive, être scientifiquement correcte et fondée sur une approche par les droits, transformatrice des rapports sociaux de genre et adaptée à l'âge. Le recours aux technologies (numérique, applications mobiles) facilite l'information et l'accès pour les jeunes à l'ECS. Une information et une sensibilisation des parents, « caregivers »/tuteurs/tutrices et leaders religieux et communautaires doit être assurée afin d'augmenter leur soutien et compréhension de l'ECS et des risques de santé associés à la puberté. Des financements et un soutien technique pour l'ECS non formelle par les organisations de la société civile(OSC) et organisations de jeunesse doivent être apportés.

L'éducation des filles adolescentes aux sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM) :

encourager les filles adolescentes à étudier les STEM et à suivre des carrières dans les STEM, en assurant des curricula nationaux STEM qui soient transformateurs des rapports sociaux de genre et des opportunités pour

toutes les adolescentes dans le monde d'acquérir des compétences digitales **mais aussi de développer des compétences en matière d'innovation.**

Les leviers d'action identifiés consistent à

- améliorer la participation, l'achèvement et la poursuite d'études des filles et des femmes dans l'enseignement et les carrières STEM afin de réduire les inégalités de genre dans ces professions
- renforcer la capacité des pays à fournir un enseignement STEM s'adressant à tous, filles et garçons, promoteur d'égalité de genre, y compris par le biais de la formation des enseignants, des contenus éducatifs et de la pédagogie
- améliorer la sensibilisation à l'importance de l'enseignement STEM pour les filles et les femmes, notamment afin de réduire la fracture numérique entre les filles et les garçons et d'instaurer la parité numérique.

Le leadership des filles adolescentes : comment le renforcer dans et en dehors de l'école

Une éducation transformatrice des rapports sociaux de genre permet d'encourager le leadership des enfants, notamment des filles adolescentes, et à terme leur participation dans les sphères sociales, politiques et économiques. Cette ambition est reflétée dans l'ODD 4.7.

Les gouvernements doivent s'assurer que leurs plans sectoriels d'éducation contribuent à la transformation des rapports sociaux de genre, à travers une revue des cursus scolaires, du matériel scolaire, de la formation des enseignants, etc. L'éducation dispensée ne doit pas renforcer les stéréotypes de genre autour des styles et des rôles en matière de leadership et permettre aux filles d'acquérir les compétences et les connaissances pour exercer leurs droits et devenir des leaders et des décideurs/décideuses. Un aspect clé de la construction du leadership des filles est leur participation au sein de l'école ; cette participation (qui concerne également la gouvernance de l'école) favorise le développement de compétences clés pour l'exercice actif de leur citoyenneté, à savoir l'esprit critique, l'écoute, la capacité à exprimer ses opinions, ...

Au-delà du cadre scolaire, l'environnement joue un rôle déterminant dans la construction du leadership des filles adolescentes: il convient de travailler au niveau local avec les communautés, les leaders communautaires, leaders religieux et les parents pour les sensibiliser à l'importance de l'éducation civique des filles aux niveaux primaire et secondaire comme facteur clé de construction de leur citoyenneté et de leur leadership ; des initiatives menées au-delà du cadre scolaire, telles que le football féminin, peuvent également être d'excellents leviers de développement du leadership féminin.

Dans la sphère politique, il est essentiel de prendre en compte les intérêts des filles adolescentes et de favoriser leur participation pleine et entière aux prises de décision qui les concernent, si l'on veut atteindre les objectifs de développement durables d'ici à 2030, dans le respect des instruments juridiques liés aux droits humains. Reconnues récemment par le Conseil des Droits Humains comme défenseuses des droits humains, leurs espaces de participation civique et politique n'en demeurent pas moins réduits, précaires voire dangereux du fait des violences de genre auxquelles elles sont exposées. Les filles adolescentes font face à une double discrimination, celle de leur âge et de leur sexe, pour l'exercice de leur leadership et de leurs droits civiques et politiques.

Un appui aux organisations conduites par ces jeunes activistes est essentiel, en particulier celles qui se trouvent dans les lieux les plus isolés et les moins favorisés. Il convient également de favoriser la participation authentique et sûre de ces dernières dans les espaces de prise de décision, au niveau des conseils locaux comme des forums internationaux, y compris dans les processus de construction de la paix ou encore les réponses aux crises humanitaires. Les filles adolescentes doivent pouvoir avoir des espaces sûrs et légitimes de suivi et de contrôle des politiques et des services qui les concernent au niveau local, national et international, pour pouvoir faire valoir leurs droits.